











L'intersyndical

Centre Hospitalier de Mayotte

A Mamoudzou le 19 septembre 2023

Monsieur DEFOUR Jean Mathieu

Directeur Général

Centre Hospitalier de Mayotte

97600 MAMOUDZOU

Objet : Préavis de grève du 09 octobre 2023

Monsieur le Directeur Général,

Par la présente, l'intersyndical du CHM, souhaite exprimer notre profonde préoccupation face aux agressions des agents.

En effet la situation préoccupante de garantir l'accès et la qualité aux soins dans notre département est alarmante. En raison de l'attractivité limitée de notre territoire et de son turn-over constant, les services de santé ont été sérieusement affectés. Nous constatons une dégradation des infrastructures médicales et une pénurie de professionnels de la santé, ce qui a conduit à un véritable désert médical et paramédical. Les violences faites aux personnels de la santé augmentent les troubles psychosociaux et le départ des professionnels de santé.

Monsieur le Directeur Général, nous saluons votre engagement pour la mise en place de la prime annuelle depuis mars 2023, y compris la restauration des agents, ce sont des efforts considérables. Néanmoins, le coût de la vie dans notre département est trois fois supérieur à celui de la France métropolitaine. Cependant, nos salaires ne reflètent pas cette réalité économique. Nous demandons une revalorisation significative de l'indexation des salaires. Cette mesure est cruciale pour assurer un niveau de vie décent à tous les agents, et ainsi encourager le maintien et l'engagement de nos équipes dans ce contexte complexe.

Voici nos revendications:

- 1. La protection des agents hospitaliers et la sécurisation des trajets
- 2. Politique de formation et de recrutement,
- 3. La revalorisation significative de l'indexation des salaires à 65%

Face à ces préoccupations majeures, nous exigeons la présence du CDM. Nous vous informons que nous déposons un préavis de grève ce jour pour le 09 octobre 2023 à partir de 7h00 pour une durée illimitée. Nous sommes ouverts au dialogue et espérons que vous prendrez ces préoccupations au sérieux afin de parvenir à une résolution satisfaisante avant le début de la grève.

Nous restons à votre disposition pour discuter de ces questions et œuvrer ensemble à l'amélioration des conditions de travail et de vie dans notre département.

Veuillez agréer, Monsieur le directeur général, l'expression de nos salutations distinguées.

CFDT CGTMa SUD Solidaires CFTC CFE CGC FO

Copie: ARS, CDM, Préfecture de Mayotte, Parlementaires